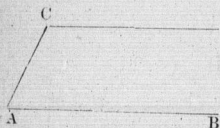


II. Envelopes florales : combien y en a-t-il et qu'est-ce qui les distingue entre elles et des autres parties de la plante ?

III. Caractères distinctifs des espèces suivantes : Sapin, pin, bouleau, érable, chêne et genévrier.

QUESTIONS SPÉCIALES (données à un arpenteur fédéral).

(Temps accordé—6 heures.)



1. La ligne de front A B d'un rang court N 30° Est, et la ligne latérale A C court N 42° Ouest 73.35 chaines (Gunter). Adjoignant cette ligne latérale il vous faut établir un lot de 93 arpents 2 perches et 22 pieds en superficie par une ligne perpendiculaire à la ligne de front A B. Quelle sera la largeur de ce lot sur la ligne de front A B, partant du point A ? Vous n'avez qu'une chaîne de 100 pieds anglais pour prendre vos mesures.

Dressez un procès verbal de vos opérations.

2.—Vous êtes appelé pour tirer une ligne de division entre deux lots situés dans une seigneurie de la province de Québec. Expliquez en détail votre mode de procédure, les informations dont vous auriez besoin, quel serait le point de départ de vos opérations, eu égard aux clôtures existantes, à la possession et à la prescription entre les parties.

3.—Examiner avec soin un procès verbal donné avec plan annexé ; s'assurer s'il est en tout conforme à l' " Acte des arpentages de la province de Québec " ; mentionner s'il y a des corrections à faire, quelles elles sont et comment elles devraient être faites.